

Annonces Légales

Arrêté préfectoral SG DCL BRGE du 31-12-2025

établissant la liste des publications de presse et services de presse en ligne habilités
à publier les annonces judiciaires et légales
valable du 1er janvier au 31 décembre 2026 pour le département de la Guadeloupe

RÉDACTION LIBRE

FC07767



SCP MORTON & ASSOCIES
Avocats au Barreau de Guadeloupe,
Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE
Tel 0590 82 32 45

En l'audience du JUGE DE CRIES du
TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE
TERRE Palais de Justice 4 Boulevard
Félix Eboué 97100 BASSE TERRE
(Guadeloupe)
aura lieu une adjudication
LE LUNDI 20 AVRIL 2026 à 15h00

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la vente aux enchères
publiques au plus offrant et dernier enché-
risseur des immeubles dont la désignation
suit :

À LA DEMANDE :
Madame Arlette Norbert NAR-
CISSE, née le 6 juin 1962 à POINTE-
NOIRE (97116), de nationalité française,
domiciliée 4, Rue Jacques Prévert 33700
MERIGNAC (France)

Monsieur Fulbert Marie NAR-
CISSE, né le 9 avril 1947 à POINTE-
NOIRE (97116), de nationalité française,
domicilié Section les Plaines 97116
POINTE-NOIRE (France)

Madame Martha Emmanuelle
NARCISSE, née le 27 mars 1949 à
POINTE-NOIRE (97116), de nationalité
française, domiciliée 206 Chemin Raie
d'Eau 97116 POINTE-NOIRE (France)

Monsieur Sébastien Raphaël NAR-
CISSE, né le 23 novembre 1994 à
TROYES, de nationalité française, domicilié
03 Rue Georges Hersant 37000 TOURS
(France)

DESCRIPTION :
Pour les besoins de la vente en deux
lots, les biens et droits immobiliers sis sur
le territoire de la commune de POINTE-
NOIRE (97116) situés sur deux parcelles
cadastrées sous les relations suivantes :

Lots-Section-Numéro-Lieudit-
Contenance
1-AS-190-Les Plaines-07a 00ca
2-AS-191-Les Plaines-01a 44ca

Il s'agit de deux parcelles non séparées
avec deux constructions distinctes, avec
un jardin luxuriant et la rivière à l'arrière.

Pour le lot 1, il s'agit d'une parcelle sur
laquelle est édifée une construction an-
cienne en bois en délabrement, pour une
superficie approximative de 36.67m².
Pour le lot 2, il s'agit d'une parcelle sur
laquelle est édifée une maison à usage
d'habitation avec un étage, elle est com-
posée au rez-de-chaussée d'une terrasse,
un séjour, 3 chambres, un dégagement,
un local à usage de buanderie, une cui-
sine/salle à manger, une salle de bains, et
wc, à l'étage on y accède par un escalier
en colimaçon depuis l'arrière de la mai-
son, elle est composée d'une terrasse, 2
chambres, un dégagement, une salle
d'eau, un wc, le tout pour une superficie
de 198.9m².

Le bien est occupé par des indivisaires.

CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communi-
cation du cahier des conditions de vente
au greffe du Juge des Cries du TRIBUNAL
JUDICIAIRE Palais de Justice 4 Boulevard
Félix Eboué 97100 BASSE TERRE
(Guadeloupe), ou au cabinet de la SELAS
SCP MORTON & ASSOCIES sur rendez-
vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par
ministère d'avocat inscrit au Barreau de

Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-
Barthélemy.
Une seule visite des lieux sera organi-
sée.

La vente aura lieu le LUNDI 20 AVRIL
2026 en deux lots sur les mises à prix de :
pour le lot 1 : TRENTA HUIT MILLE SIX
CENT EUROS (38 600 €)
pour le lot 2 : SOIXANTE DIX MILLE
HUIT CENT TRENTA EUROS (70 830€)

Frais en sus.
Fait à POINTE-A-PITRE, le 27 février
2026
Signé
La SELAS SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20242044/ LR/ KL

FC07766



SCP MORTON & ASSOCIES
Avocats au Barreau de Guadeloupe,
Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE
Tel 0590 82 32 45

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION
du TRIBUNAL JUDICIAIRE de POINTE A
PITRE, Nouveau Palais de Justice 16 rue
Dugommier 97110 POINTE A PITRE
aura lieu une adjudication
LE JEUDI 23 AVRIL 2026 à 10h00

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la vente aux enchères
publiques au plus offrant et dernier enché-
risseur des immeubles dont la désignation
suit :

À LA DEMANDE :
Le Syndicat des Copropriétaires
de la Résidence "PORT MADRAS",
représentée par son Syndic actuellement
en exercice la SAS AGETIS, Société Par
action simplifiée immatriculée au Registre
du Commerce de Pointe-à-Pitre sous le
numéro siren 514493071 dont le siège so-
cial est situé Immeuble Fresneau,
Boulevard de Houelbourg, Z1 de Jarry -
97122 BAIE-MAHAULT.

DESCRIPTION :
Les biens et droits immobiliers situés
sur la commune de Le GOSIER (97190)
dans un ensemble immobilier dénommé
"PORT MADRAS", sur six parcelles au
lieudit Bas du Fort cadastrées sous les
relations suivantes:

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AB-137-Bas du Fort-05 85ca
AB-138-Bas du Fort-01 38ca
AB-139-Bas du Fort-28 15ca
AB-259-Bas du Fort-01 13ca
AB-262-Bas du Fort-39 49ca

Portant sur le lot TRENTA SIX (36)
consistant en un studio au 3ème et der-
nier étage du bâtiment B, et les
73/10000èmes des parties communes gé-
nérales.

Il est composé d'une entrée, un couloir
de distribution, une cuisine, un débarras,
un cellier, une salle d'eau, une chambre,
une loggia close et couverte, le tout pour
une superficie approximative de 22,23 m².

Le bien est en état d'occupation pro-
longé sans pour autant considérer qu'il
soit définitivement libéré au vu des effets
personnels sur les lieux.

CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communi-
cation du cahier des conditions de vente
au greffe du Juge de l'Exécution du
Tribunal Judiciaire Nouveau Palais de
Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE
A PITRE, ou au cabinet de la SELAS SCP
MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous
pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par
ministère d'avocat inscrit au Barreau de
Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-
Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organi-
sée.

La vente aura lieu le JEUDI 23 AVRIL

2026 sur la mise à prix de :
TRENTA MILLE EUROS (30 000 €)
Frais en sus.
Fait à POINTE-A-PITRE, le 27 février
2026

Signé
La SELAS SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES
représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20241560/ LR/ KL

FC07764



SCP MORTON & ASSOCIES
Avocats au Barreau de Guadeloupe,
Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE A PITRE
Tel 0590 82 32 45

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION
du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BASSE
TERRE, Palais de Justice 4 Boulevard
Félix Eboué 97100 BASSE TERRE
aura lieu une adjudication
LE LUNDI 20 AVRIL 2026 à 15h00

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la vente aux enchères
publiques au plus offrant et dernier enché-
risseur des immeubles dont la désignation
suit :

À LA DEMANDE :
La société dénommée DOMAINE
CANIN, Société par actions simplifiée au
capital de 60 000,00 € immatriculée au
RCS de POINTE-A-PITRE sous le n° 420
455 198, dont le siège social est Aéroport
Pôle Caraïbes Zone Nord 97139 LES
ABYMES, agissant poursuites et dili-
gences de ses représentants légaux, do-
micilié en cette qualité audit siège.

DESCRIPTION :
Les biens et droits immobiliers situés
sur la commune de GOURBEYRE (97113)
sur une parcelle cadastrée sous les re-
lations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AK-17-Dulube-22a 86ca
Sur cette parcelle est édifée une
construction à l'abandon et partiellement
recouvert par la végétation.

Il s'agit d'un ancien refuge pour ani-
maux composé d'un bâtiment principal
avec des bureaux, des box ; et d'un autre
bâtiment côté nord contenant un bureau,
des box.

Le bien immobilier comprend en sus de
la parcelle un bâtiment principal, un bu-
reau d'accueil, une salle de douche, et 25
box.

La parcelle est située en zone A, il s'agit
d'une zone agricole selon le PLU, la zone
A constitue un espace naturel protégé au
titre du SAR de Guadeloupe et du PADD
de Gourbeyre en raison de la valeur agro-
nominique, biologique ou économique des
terres, et de la qualité des paysages qui la
composent. Et qu'un droit de préemption
peut être exercé par la ville.

CONDITIONS DE LA VENTE :
Tout intéressé peut prendre communi-
cation du cahier des conditions de vente
au greffe du Juge de l'Exécution du TRI-
BUNAL JUDICIAIRE Palais de Justice 4
Boulevard Félix Eboué 97100 BASSE
TERRE ou au cabinet de la SELAS SCP
MORTON & ASSOCIES sur rendez-vous
pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par
ministère d'avocat inscrit au Barreau de
Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-
Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organi-
sée.

La vente aura lieu le LUNDI 20 AVRIL
2026 sur la mise à prix de :

**VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000
€)**
Frais en sus.
Fait à POINTE-A-PITRE, le 24 février
2026
Signé La SELAS SERVICES CONSEILS
PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIES

représentée par
Maître Louis-Raphaël MORTON
Doss n° 20231235/ LR/ KL

MARCHÉ PUBLIC

FC07765



VILLE DE POINTE-A-PITRE
Région et Département de la Guadeloupe
Hôtel de Ville
Place des Martyrs de la Liberté - BP 111
97123 POINTE-A-PITRE Cedex

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de
Pointe-à-Pitre (971)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 21971120700015
Code postal/Ville : 97110 Pointe-à-Pitre

Section 2 : communication
Moyens d'accès aux documents de la
consultation

Lien vers le **Profil d'acheteur** :
<https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation :
MAPA N°2026 -DST-03

L'intégralité des documents de la
consultation se trouve sur le profil d'ache-
teur : Oui

Utilisation de moyens de communica-
tion non communément disponibles : Non

Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée
ouverte

Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité profession-
nelle : Voir R.C.

Capacité économique et financière :
Voir R.C.

Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des
plis : **14/03/2026 à 12:00**

Présentation des offres par catalogue
électronique : interdite

Réduction du nombre de candidats :
Non

Possibilité d'attribution sans négocia-
tion : Oui

Il n'est pas exigé de variante de la part
de l'acheteur et les variantes proposées
par les candidats ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des
offres pour tous les lots.

Il n'est pas prévu de retenue de garan-
tie.

Avance : Pas d'avance.

Section 4 : Identification du mar- ché

Intitulé du marché : **Vérifications ré-
glementaires des ERP (établisse-
ments recevant du public) et des
installations sportives de la Ville de
Pointe-A-Pitre**

Marché couvert par l'accord sur les
marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché à bons de
commandes

Type de marché : Service

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

Le marché comporte 02 lots :

Lot n°1: Vérification périodique des
installations électriques et réglementaire
en exploitation électrique relatif aux ERP

Lot n°2: Vérification des installations
sportives

Lieu d'exécution des lots : Pointe-à-
Pitre

Section 6 : Informations complé- mentaires

La présente consultation est une
consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publi-
cation : 25/02/2026

leprobant.fr